



MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS (DTM)

République du Tchad – Province du Lac

Enquêtes sur les intentions de retour
Round I

Publié en Avril 2019



Ces activités DTM sont soutenues par :



Royaume des Pays-Bas

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET CONTEXTE	4
RÉSULTATS CLÉS	4
MÉTHODOLOGIE	5
DÉPLACEMENTS ET RETOURS	6
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS.....	6
CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS.....	6
<i>Période du premier mouvement</i>	6
<i>Motif et nombre de déplacements effectués</i>	7
<i>Pertes de possessions lors du déplacement</i>	7
CONDITIONS D'ACCUEIL ET ABRIS	8
LIEUX D'ACCUEIL.....	8
<i>Situation familiale</i>	8
<i>Lieux d'accueil et d'origine</i>	8
<i>Visites des populations déplacées dans le lieu d'origine</i>	9
<i>Accès aux terres cultivables</i>	9
ABRIS	10
<i>Types d'abris</i>	10
<i>État des abris</i>	11
RELATIONS ENTRE COMMUNAUTÉS HÔTES ET POPULATIONS DÉPLACÉES.....	11
<i>Relations économiques</i>	11
<i>Perceptions des relations</i>	12
GOUVERNANCE.....	12
CONDITIONS DE VIE	13
MOYENS DE SUBSISTANCE.....	13
ALIMENTATION.....	14
<i>Accès au marché</i>	14
<i>Difficultés alimentaires</i>	15
EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT.....	16
<i>Sources d'eau et accès à l'eau potable</i>	16
<i>Latrines</i>	16
SANTE.....	17
SCOLARISATION.....	18

PROTECTION ET SURETE.....	18
ASSISTANCE HUMANITAIRE.....	19
BESOINS PRIORITAIRES.....	20
INTENTIONS ET CONDITIONS DE RETOUR.....	21
INTENTIONS DES PDI.....	21
POPULATIONS RETOURNEES.....	22
CONCLUSION.....	23

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Depuis 2015, le Tchad fait l'objet d'attaques perpétrées par des groupes extrémistes armés. Les attaques et les menaces récurrentes continuent de provoquer le déplacement des populations vivant dans la province du Lac ainsi que le retour des tchadiens des pays frontaliers affectés par le conflit. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en place la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*) au Tchad en mai 2015 pour obtenir des informations sur les déplacements engendrés par la crise provoquée par ces attaques des groupes extrémistes. La mise en place de la DTM permet d'informer les partenaires humanitaires et gouvernementaux sur le déplacement et la mobilité dans la province du Lac.

Dans le cadre de cette réponse, plusieurs outils DTM sont mis en œuvre afin d'améliorer la compréhension de la dynamique des mouvements des populations. Ceux-ci comprennent des évaluations régulières au niveau des villages et sites de déplacement afin de collecter les informations sur les mouvements et les besoins des populations, des évaluations d'urgence ad hoc pour le suivi des mouvements soudains ainsi que des enquêtes thématiques. Au sein de ce dernier volet, des enquêtes ont été menées auprès des ménages de personnes déplacées internes (PDI), retournées et des communautés hôtes pour recueillir des informations sur les intentions de retour et les facteurs de réintégration durable des populations déplacées. Pour le premier round des enquêtes sur les intentions de retour, **3 093 ménages** ont été interrogés **dans 60 lieux de déplacement (villages et sites) du 27 février au 18 mars 2019.**

4

RÉSULTATS CLÉS



96% des PDI n'ont pas l'intention de rentrer chez eux



La peur est la raison pour laquelle 91% des PDI n'envisagent pas de rentrer chez eux



61 % des PDI et 55% des retournés n'ont été déplacés qu'une seule fois



81 % des retournés pensent pouvoir réintégrer le lieu dans lequel ils vivent actuellement



91% des ménages des communautés hôtes ont confiance en les personnes déplacées



96% des PDI et 93% des retournés vivent dans des abris en paille ou en tôle

MÉTHODOLOGIE

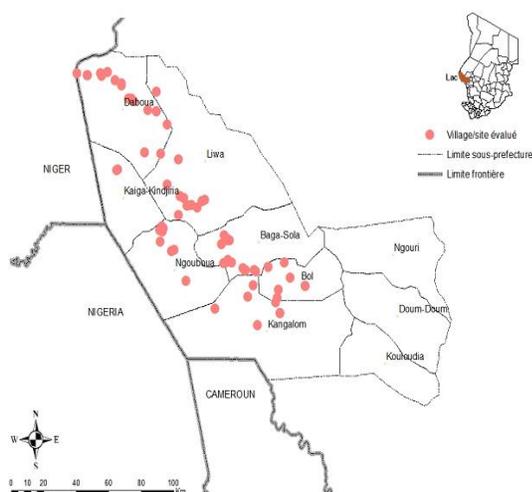
Dans le cadre des enquêtes sur les intentions de retour, 60 villages ont été sélectionnés aléatoirement parmi ceux déjà évalués par la DTM dans les 7 sous-préfectures qui composent les 3 départements de la province du Lac (Fouli, Kaya, Mamdi). Au total, 3 093 ménages ont été interviewés dans les villages et sites ciblés de ces sous-préfectures, entre le 27 février et le 18 mars 2019. Les interviews ont été menées auprès de chefs de ménages ou de tout autre adulte pouvant répondre pour le compte du ménage. Les données collectées ont concerné les rubriques suivantes :

- Démographie du ménage
- Situation de déplacement du ménage
- Moyens de subsistance
- Logement et abris, scolarisation, santé, alimentation, protection et sûreté, gouvernance, eau, hygiène et assainissement
- Assistance humanitaire
- Intention de retour (pour les ménages déplacés internes)
- Relations entre les communautés hôtes et populations déplacées
- Besoins prioritaires

5

Les résultats de ce rapport représentent les avis des ménages interviewés dans le cadre de cette enquête et ne reflètent pas les points de vue de l'OIM.

Ce rapport effectue une analyse comparative de 3 catégories des populations auprès desquelles les enquêtes ont été menées : les PDI, les retournés et les communautés hôtes.



Carte 1 : Villages évalués

Département	Sous-préfecture	# ménages hôtes	# ménages déplacés	# ménages retournés	Total des ménages
FOULI	Daboua	159	154	115	428
	Kaiga-Kindjiria	68	113	90	271
	Liwa	270	237	302	809
Total Fouli		497	504	507	1 508
KAYA	Baga-sola	225	198	197	620
	Ngouboua	145	189	48	382
Total Kaya		370	387	245	1 002
MAMDI	Bol	92	88	132	312
	Kanganom	71	33	150	254
Total Mamdi		163	121	282	566
Total		1 030	1 012	1 034	3 076

Tableau 1 : Nombre de ménages interrogés par sous-préfecture

DÉPLACEMENTS ET RETOURS

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS



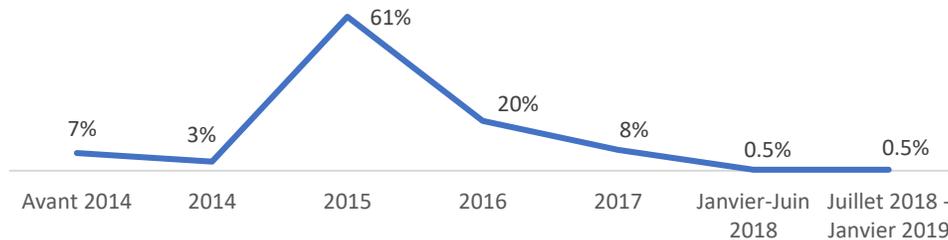
3 039 ménages, dont 1 012 ménages de personnes déplacées internes (PDI), 1 034 ménages retournés et 1 030 ménages des communautés hôtes ont été interrogés. Les proportions d’hommes et des femmes sont quasiment les mêmes entre les 3 catégories des populations (52% des PDI, 53% des retournés et 52% des personnes dans les communautés hôtes sont des femmes). Il est à noter la majorité de personnes est constituée des mineurs dans les 3 catégories des populations. Du côté des PDI et des retournés, 69 pour cent des personnes sont des enfants mineurs (51% et 52% des mineurs PDI et retournés, respectivement, sont des filles).

CARACTÉRISTIQUES DES MOUVEMENTS

Période du premier mouvement

Les résultats indiquent que la majorité de PDI (61%) s’est déplacée pour la première fois en 2015. Ceci s’explique par le fait que 2015 est l’année pendant laquelle les attaques des groupes extrémistes dans la province du Lac s’étaient accentuées. Seul un pour cent de ménages déplacés interviewés s’était déplacé pour la première entre Janvier 2018 et Janvier 2019, le gouvernement ayant renforcé les mesures de sécurité dans la province du Lac. La majorité des PDI actuels s’était donc déplacée depuis une longue date; ceci met en avant le caractère prolongé et persistant des déplacements.

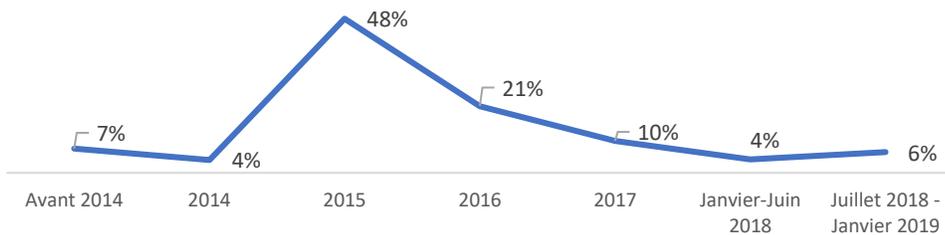
6



Graphique 1 : Date du premier déplacement des PDI

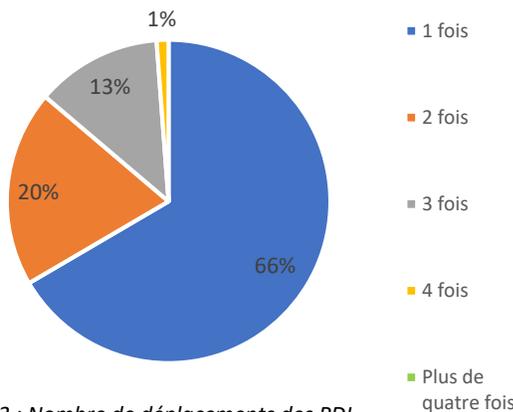
Pendant que la majorité des PDI (61%) a effectué un premier mouvement en 2015, les premiers mouvements de retour ont eu lieu légèrement plus tard. En effet 48 pour cent de retournés ont indiqué avoir effectué leurs premiers retours en 2015 pendant que 41 pour cent sont rentrés après 2015 (21% en 2016, 10% en 2017, 10% entre Janvier 2018 et Janvier 2019) alors que seulement 29 pour cent des PDI ont effectué leurs premiers mouvements après 2015.

Graphique 2 : Date de retour des ménages retournés

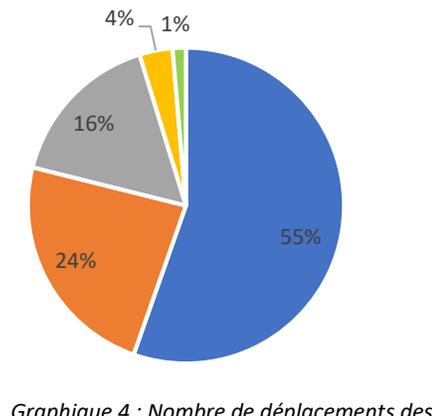


Motif et nombre de déplacements effectués

Tous les ménages interviewés ont indiqué qu'ils s'étaient déplacés suite au conflit lié aux attaques des groupes extrémistes dans la région. Soixante-six 66 pour cent des PDI se sont déjà déplacés une seule fois pendant que 55 pour cent des retournés ont indiqué la même chose. Les fréquences des déplacements sont donc plus élevées chez les retournés que les PDI. Certains retournés font souvent des mouvements pendulaires entre chez eux et les sites de déplacements afin de bénéficier des assistances humanitaires.



Graphique 3 : Nombre de déplacements des PDI



Graphique 4 : Nombre de déplacements des retournés (hors mouvement de retour)

7

Pertes de possessions lors du déplacement



Graphique 5 : Possessions perdues au cours du déplacement

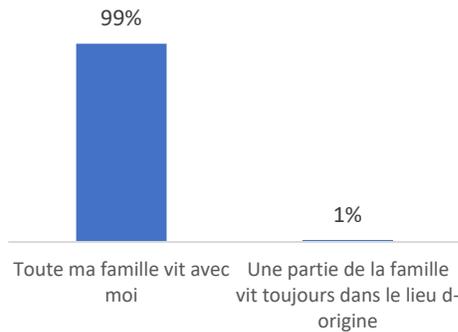
Dans le contexte de déplacement forcé, la perte des biens par les populations déplacées est presque inéluctable. Dans le cas de la province du Lac, la perte des bétails a été la plus importante subie par les

populations déplacées. En effet, 71 pour cent des ménages des PDI et 68% des ménages retournés interviewés ont ainsi mentionné avoir perdu leurs bétails. La deuxième importante perte subie par ces catégories des populations a concerné les outils de travail. 57 pour cent des PDI et 54 pour cent des retournés ont perdu leurs outils de travail.

CONDITIONS D'ACCUEIL ET ABRIS

LIEUX D'ACCUEIL

Situation familiale



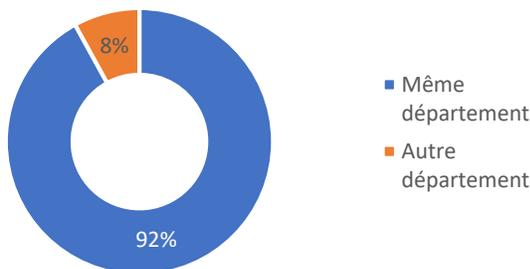
Graphique 6 : Situation familiale des PDI et retournés

Il est à noter que quasiment la totalité des ménages des PDI (99%) vit actuellement avec tous les membres de leur famille, le même pourcentage est constaté auprès des retournés. Le fait que la majorité des PDI est déplacée depuis 2015 (61%) peut aussi se comprendre par le fait que les PDI vivent en famille dans leurs lieux d'accueil. Ceci est un facteur qui pourrait réduire la volonté de retour dans leurs lieux d'origine, car en vivant en famille il est plus facile d'imaginer qu'ils peuvent s'intégrer facilement dans un nouvel environnement.

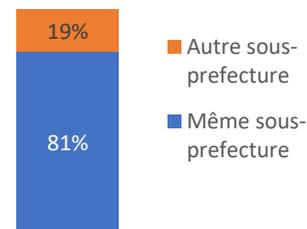
8

Lieux d'accueil et d'origine

Les données indiquent que lors de leurs déplacements, les PDI ne se sont pas réfugiés vers des milieux très éloignés de chez eux. En effet, pour 92 % des ménages leurs lieux de résidence permanents se trouvent dans le même département où ils sont accueillis. Au niveau sous-préfectoral c'est 81 pour cent d'entre eux qui considèrent comme étant accueillis dans la même sous-préfecture de leurs lieux de résidence habituels.



Graphique 7 : Localisation des lieux d'accueil des PDI par rapport à leur lieu de résidence permanent (niveau départemental)

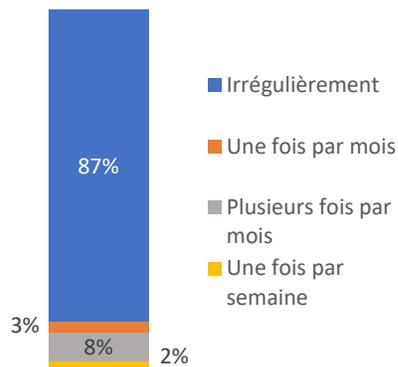


Graphique 8 : Localisation des lieux d'accueil des PDI par rapport à leur lieu de résidence permanent (niveau sous-préfectoral)

En ce qui concerne les retournés, 65 pour cent des retournés considèrent que leur lieu d'accueil actuel est celui de leur origine. Les 35 pour cent restant ont indiqué le contraire. Cela est dû principalement au

fait qu'il y a une catégorie des retournés constituée des tchadiens qui sont rentrés des pays voisins touchés aussi par des attaques des groupes extrémistes (principalement du Niger et Nigéria). Ces personnes vivaient dans ces pays depuis des années et en rentrant au Tchad elles ne rentrent pas nécessairement dans les lieux d'origine. Elles sont ainsi dans une situation analogue à celles des PDI.

Visites des populations déplacées dans le lieu d'origine



Graphique 9 : Fréquence des visites des PDI dans le lieu d'origine

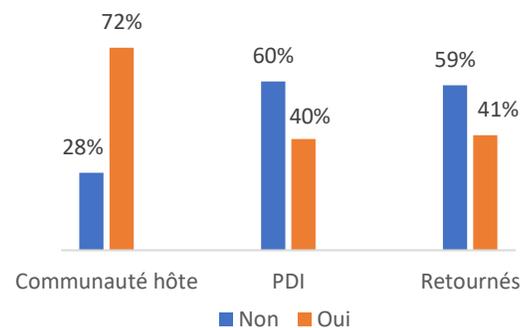
Malgré que la plupart des PDI est accueillie dans leur même département ou sous-préfecture, la majorité d'entre eux (94%) ne visite pas son lieu de résidence habituel (lieu d'avant le déplacement). Parmi le reste des ménages (6%) qui visite les lieux d'origine, la majorité (87%) le font irrégulièrement et leur raison principale de visite vers les lieux d'origine est de comprendre si l'évolution de la situation sécuritaire dans ces lieux pourrait permettre un retour. En effet 56 pour cent de ménages qui visitent leurs lieux d'origine le font pour cette raison, pendant que 26 pour cent le font pour cultiver.



Graphique 10 : Motif des visites dans le lieu d'origine

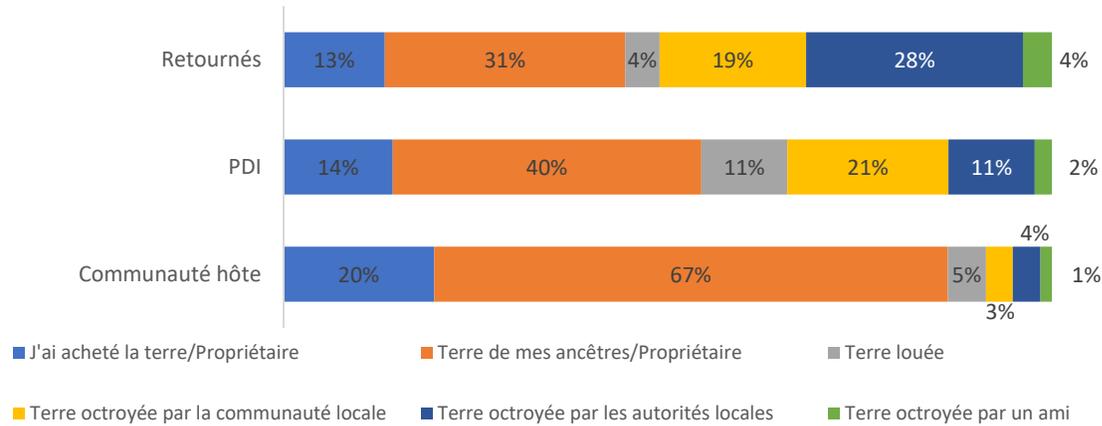
Accès aux terres cultivables

Les résultats ressortent que les communautés hôtes ont plus accès aux terres cultivables que les populations déplacées (retournés et PDI). En effet, 72 pour cent des ménages des communautés hôtes ont indiqué avoir accès à une terre cultivable, pendant que 60 pour cent des PDI et 59 pour cent des retournés ont indiqué la même chose. Une différence ressort aussi sur la manière dont ces catégories des populations considèrent avoir pris possession de ces terres cultivables.



Graphique 11 : Accès aux terres cultivables

Une grande majorité (87 %) des ménages des communautés hôtes considèrent être propriétaires de leurs terres cultivables. Au niveau des retournés, cette proportion diminue à 44 pour cent et à 54 pour cent pour les PDI. Il est à noter par ces PDI une grande partie (40%) considèrent que les terres cultivables auxquelles ils ont accès sont celles de leurs ancêtres. Cela s'explique par le fait que les déplacements des PDI se sont passés en majorité dans les mêmes sous-préfectures (89%) et sont donc relativement restés dans les zones des mêmes tribus ou clans.



Graphique 12 : Moyen par lequel les terres ont été obtenues

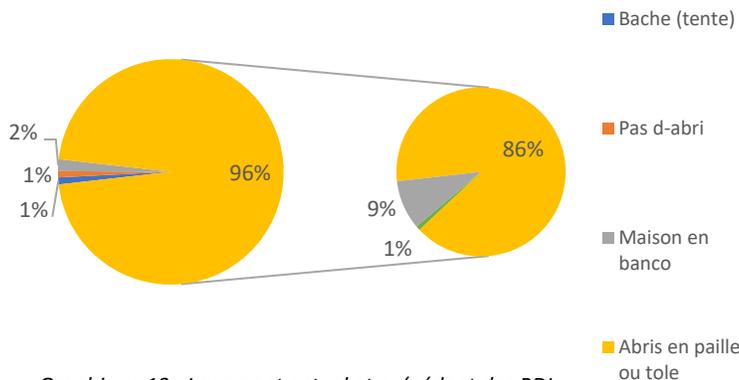
Par ailleurs, la plupart des ménages possédant des terres cultivables n’a pas de titre foncier (94% des ménages des communautés hôtes, 98% des PDI et même pourcentage chez les retournés).

ABRIS

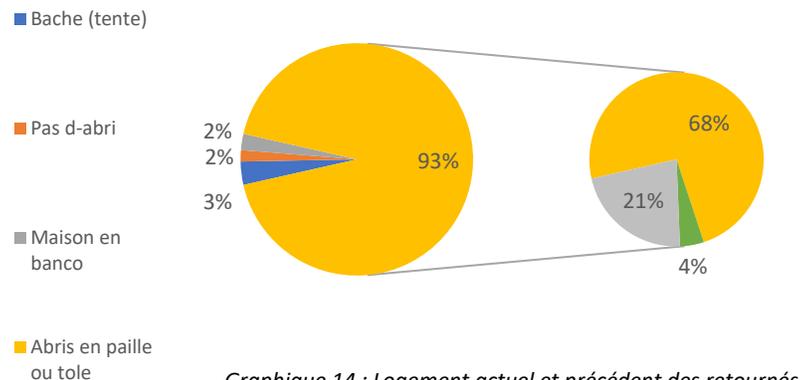
Types d’abris

La majorité des PDI (96%) et celles des retournés (93%) habitent actuellement dans des abris en paille ou en tôle. Cependant en général il est observé une dégradation de la qualité de logement pour les 2 catégories des populations : parmi les 96 pour cent des PDI vivant actuellement dans des abris en paille ou en tôle, 9 pour cent habitaient auparavant dans des maisons en banco et 1 pour cent dans celles construites en dur. Cette dégradation de la qualité de logement est encore plus frappante chez les retournés ; en effet, sur les 93 pour cent d’entre eux qui vivent pour le moment dans des abris en paille ou tôle, 21 pour cent et 4 pour cent habitaient auparavant respectivement dans des maisons en banco et dans celles construites en dur.

10



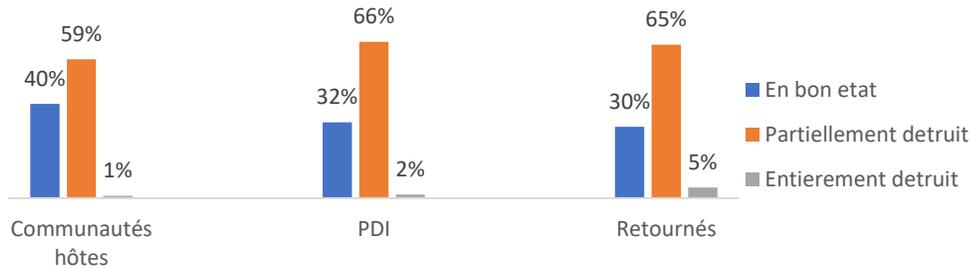
Graphique 13 : Logement actuel et précédent des PDI



Graphique 14 : Logement actuel et précédent des retournés

État des abris

En majorité les logements actuels de toutes les 3 catégories des populations sont partiellement détruites, avec de plus grandes proportions du côté des populations déplacées que des communautés hôtes. En fait, 59 pour cent des logements des communautés hôtes sont partiellement détruits pendant que c'est le cas pour 66 pour cent des logements des PDI et 65 pour cent de ceux des retournés.



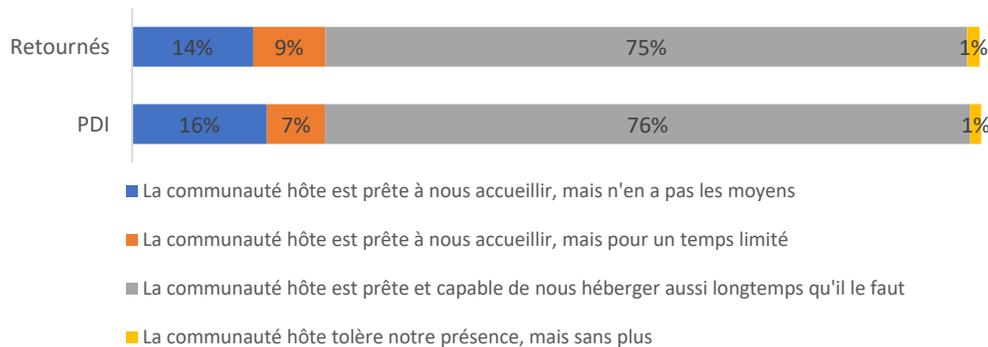
Graphique 15 : État des logements actuels

RELATIONS ENTRE COMMUNAUTÉS HÔTES ET POPULATIONS DÉPLACÉES

Relations économiques

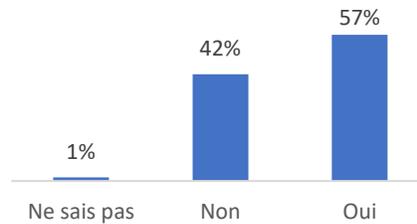
Beaucoup d'entre les populations déplacées (59% des PDI et 58% des retournés) ont indiqué avoir déjà reçu une assistance de la part des communautés hôtes. Une plus forte majorité d'entre ces populations (75% des retournés et 76% des PDI) estime que les communautés hôtes sont capables de les accueillir aussi longtemps qu'il le faudra.

11



Graphique 16 : « Comment caractériseriez-vous vos relations avec la communauté hôte ? »

Avec les populations déplacées qui sont arrivées dans leurs localités, la majeure partie des communautés hôtes (57%) estime rencontrer des difficultés socio-économiques. Les difficultés principales sont la rareté des produits sur les marchés (difficulté rencontrée par 78% des communautés hôtes), la diminution des ressources disponibles (pour 69% des communautés hôtes) et la saturation des services sociaux (pour 41% des communautés hôtes).



Graphique 17 : Difficultés économique ou sociales rencontrées par les communautés hôtes depuis l'arrivée des populations déplacées

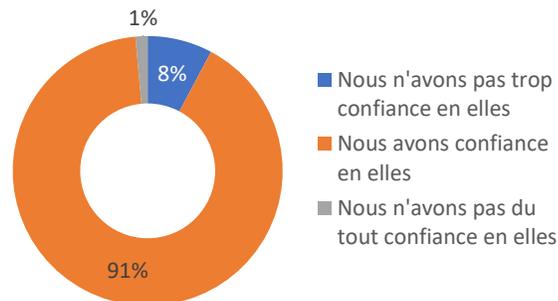


Graphique 18 : Problèmes survenus depuis l'arrivée des personnes déplacées

Perceptions des relations

12

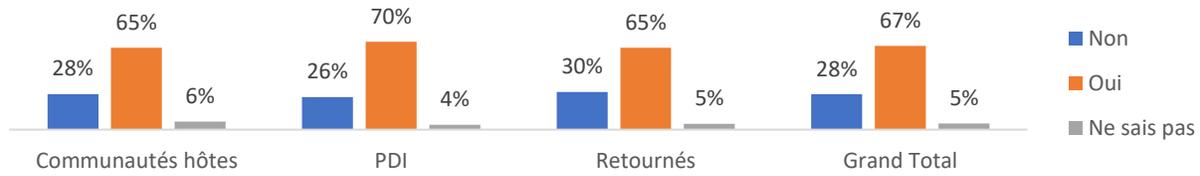
Malgré les difficultés rencontrées par les communautés hôtes depuis l'arrivée des populations déplacées, 91 pour cent d'entre elles estiment avoir confiance en ces dernières. Cela démontre l'existence de bonnes relations sociales entre les différents groupes des populations.



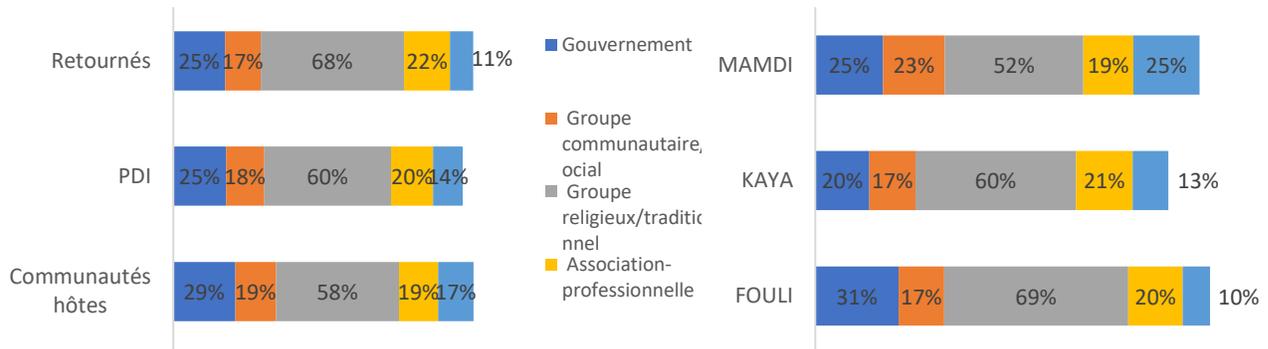
Graphique 19 : « Comment caractériseriez-vous vos relations avec les personnes déplacées ? »

GOUVERNANCE

La plupart des ménages de tous les groupes des populations estime être bien représentée dans le processus de prise de décision dans leurs lieux actuels (65% des communautés hôtes, 70% des PDI et 65 % des retournés). Les groupes religieux ou traditionnels constituent le principal mécanisme de prise de décision prépondérant chez tous les groupes des populations : 68 pour cent des retournés, 60 pour cent des PDI et 58 pour cent des communautés hôtes estiment être représentés par ce mécanisme. Le département de Fouli est celui où ce mécanisme est le plus fréquent (pour 69% des ménages de tous les groupes de population).



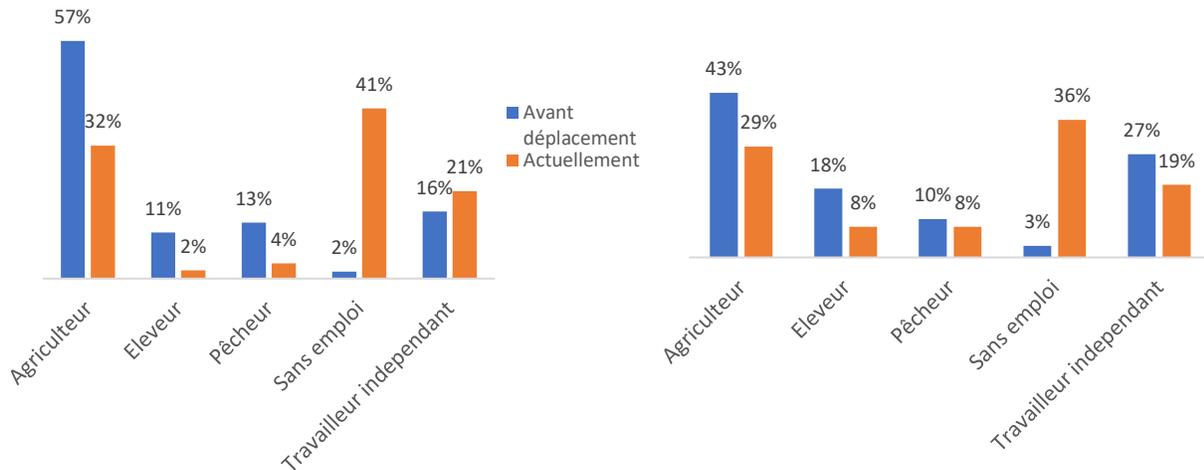
Graphique 20 : « Estimez-vous que vos opinions sont bien représentées et que vous pouvez pleinement participer au processus de décision dans votre lieu actuel ? » »



Graphique 21 : Mécanisme de représentation, par catégorie de population et par département

CONDITIONS DE VIE

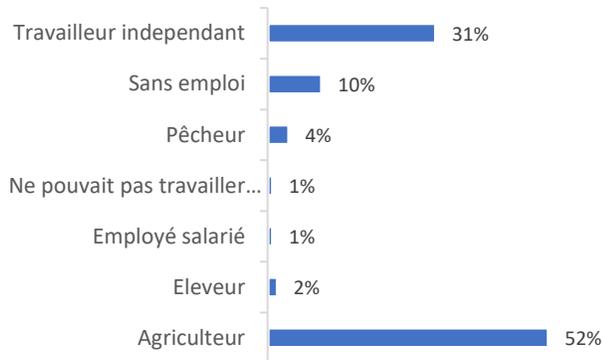
MOYENS DE SUBSISTANCE



Graphique 22 : Statut professionnel du principal soutien des ménages PDI (gauche) et retournés (droite)

Les données démontrent que les déplacements ont eu un impact important sur les statuts économiques des ménages déplacés, notamment sur les agriculteurs. Pour les PDI, 57 pour cent des ménages ont indiqué que leurs principaux soutiens étaient agriculteurs avant les déplacements, pourcentage qui a baissé à 32 pour cent actuellement. La même tendance est observée auprès des retournés dont 43 pour cent étaient agriculteurs avant les déplacements mais actuellement seulement 29 pour cent seulement le

sont. La même tendance est observée pour les éleveurs: 11 pour cent des principaux soutiens des ménages des PDI et 18 pour cent de ceux des retournés étaient éleveurs avant les déplacements, les pourcentages qui ont respectivement baissé à 2 et 8 pour cent pour les PDI et les retournés. Cette baisse importante des personnes exerçant un métier (pour les PDI et les retournés) a évidemment accru la proportion de celles qui sont sans emploi. Les données montrent que seulement 2 pour cent des soutiens principaux des PDI étaient sans emploi avant les déplacements contre 41 pour cent qui le sont actuellement. Du côté des retournés, 3 pour cent étaient sans emploi avant les déplacements contre 36 pour cent qui le sont pour le moment.



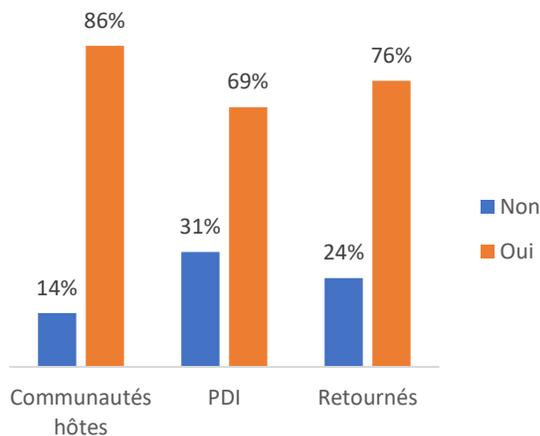
Une différence importante est observée entre les statuts économiques actuels des soutiens des ménages déplacés et ceux des communautés hôtes, car pour celles-ci la majorité des soutiens principaux des ménages exerce actuellement un métier (52% sont agriculteurs et 31% sont des travailleurs indépendants).

Graphique 23 : Statut professionnel du principal soutien des ménages des communautés hôtes

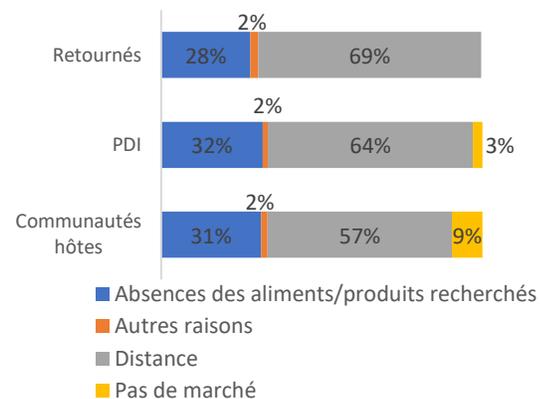
ALIMENTATION

Accès au marché

Une différence est observée sur l'accès aux marchés entre les différentes catégories des populations. Avec un niveau d'accès au marché plus élevé chez les communautés hôtes que les PDI et les retournés : 86 pour cent des ménages des communautés hôtes estiment qu'ils ont accès aux marchés pendant du côté des PDI et des retournés ce pourcentage s'élève respectivement à 69 et 76 pour cent. Pour les ménages qui considèrent ne pas avoir accès aux marchés, la principale difficulté mentionnée par les 3 catégories des



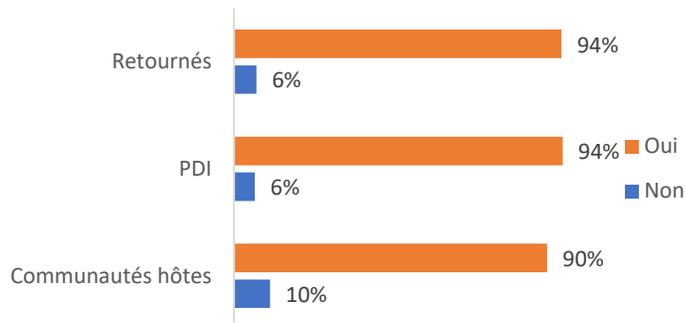
Graphique 24 : Accessibilité des marchés



Graphique 25 : Motif de non accessibilité des marchés

populations est la distance entre leurs habitations et les marchés : 69 pour cent des ménages retournés, 64 pour cent des ménages des PDI et 57 pour cent des ménages des communautés hôtes ont mentionné cette raison.

Difficultés alimentaires



Graphique 26 : Pourcentage des ménages dont au moins un membre a connu une insuffisance alimentaire dans les deux semaines précédentes

Les difficultés alimentaires sont quasiment les mêmes chez les 3 catégories des populations. En effet, à la question de savoir si un membre du ménage a connu une insuffisance alimentaire les deux dernières semaines précédant la collecte des données, 94 pour cent des retournés ont répondu affirmativement, le même pourcentage des PDI et 90 pour cent des ménages des communautés hôtes.

Le moyen utilisé par la majeure partie de ces 3 catégories des populations afin de survivre à l'insuffisance alimentaire est de réduire les repas journaliers : 74 pour cent des ménages des communautés hôtes, 79 pour cent des ménages des PDI et le même pourcentage chez les retournés ont indiqué qu'ils font cela. Il est à noter qu'une grande différence est observée entre les PDI et les 2 autres catégories sur le fait de recevoir des dons alimentaires. En effet, 63 pour cent des ménages des PDI ont indiqué avoir reçu des dons alimentaires pendant que seulement 46 pour cent des retournés et 38 pour cent des ménages des communautés hôtes ont indiqué la même chose. Cela démontre que les assistances en articles alimentaires sont concentrées sur les PDI alors que les autres catégories des populations ont les mêmes problèmes d'insuffisance alimentaire.

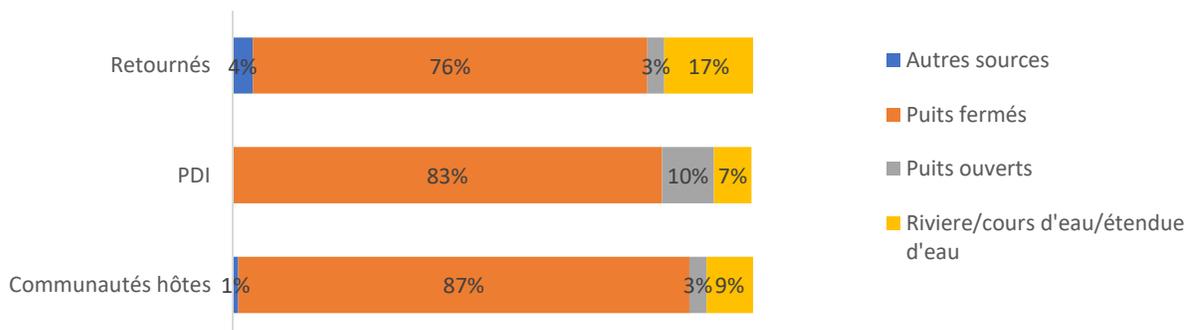
Catégorie des populations	Emprunter de l'argent	Achat des nourritures à crédit	Réduire le repas journalier	Vendre des biens	Vendre ou manger des ressources de travail	Envoyer des membres des ménages vivre ailleurs	Recevoir des dons alimentaires	Mendier
Communautés hôtes	51%	61%	74%	13%	29%	5%	38%	4%
PDI	44%	59%	79%	13%	17%	6%	63%	11%
Retournés	46%	56%	79%	14%	17%	8%	46%	9%

Tableau 2 : Pourcentage des ménages ayant recouru à des stratégies pour survivre

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Sources d'eau et accès à l'eau potable

Les principales sources d'eau utilisées sont les puits fermés (pour 76% ménages des retournés, 83% des PDI et 87% des ménages des communautés hôtes).



Graphique 27 : Principales sources d'eau

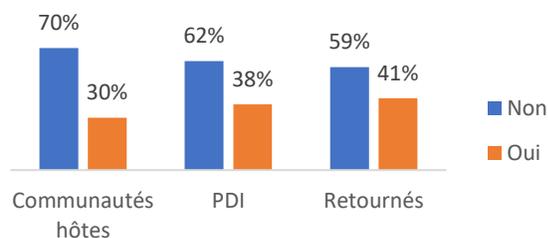
La mauvaise qualité de l'eau est la difficulté majeure liée à l'accès à l'eau qu'un grand nombre des ménages des communautés hôtes rencontre (48 pour cent). Cette difficulté est aussi rencontrée par 34 pour cent des PDI et 28 pour cent des retournés. Cependant il est à signaler que les PDI et les retournés sont plus touchés par la rareté de l'eau que les communautés hôtes : 23 pour cent de ces derniers font face à cette difficulté pendant que 31 pour cent des PDI et des retournés la rencontrent.

16

Catégoriés des populations	Absence des points d'eau	Distance	Long-moment d'attente aux points d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Points d'eau non fonctionnels	Rareté de l'eau	Autres raisons	Total
Communautés hôtes	6%	6%	9%	48%	6%	23%	1%	100%
PDI	7%	5%	14%	34%	7%	31%	1%	100%
Retournés	9%	7%	14%	28%	9%	31%	2%	100%
Total	8%	6%	13%	37%	8%	28%	2%	100%

Tableau 3 : Pourcentage des ménages ayant rencontré des difficultés pour accéder à l'eau potable

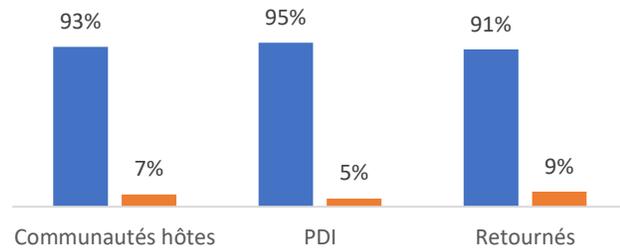
Latrines



Graphique 28 : Accès aux latrines

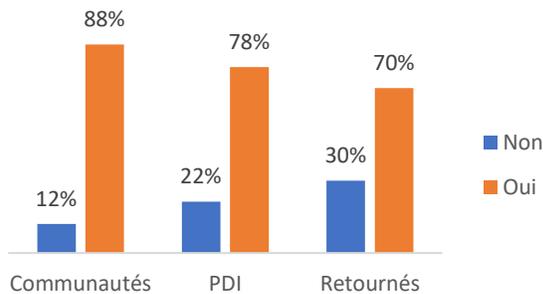
Toutes les 3 catégories des populations font face à de grands problèmes d'accès aux latrines. Seulement 41 pour cent des retournés et 38 pour cent des PDI y ont accès ; ce pourcentage est encore plus bas chez les communautés hôtes (30%).

Il est aussi à signaler pour ceux qui ont des latrines, elles ne sont pas séparées entre les femmes et les hommes. Ceci a été mentionné par 93 pour cent des ménages des communautés hôtes qui ont des latrines, 95 pour cent des PDI et 92 pour cent des retournés.



Graphique 29 : Séparation des latrines entre hommes et femmes

SANTÉ

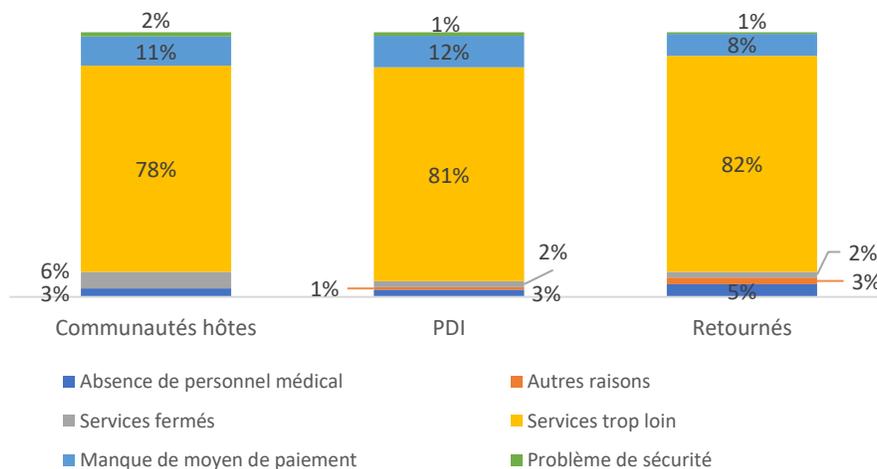


Graphique 30 : Accès aux services de santé

Que ce soit chez les communautés hôtes, les PDI ou les retournés, la majeure partie des ménages interviewés considèrent qu'ils ont accès aux services de santé. Cependant une différence s'observe entre les 3 catégories des populations : 88 pour cent des ménages des communautés hôtes considèrent avoir accès à ces services, pendant que 78 pour cent des ménages des PDI et 70 pour cent des retournés ont indiqué la même chose.

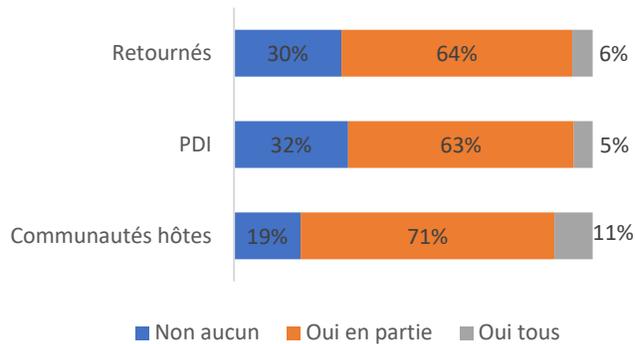
17

Pour les ménages qui considèrent ne pas avoir accès aux services de santé, la distance entre leurs résidences actuelles et ces services est la principale raison et ce pour les trois catégories de populations: les proportions des ménages ayant mentionné rencontré cette difficulté s'élèvent à 78 pour cent chez les communautés hôtes, 81 pour cent chez les PDI et 82 pour cent pour les retournés.



Graphique 31 : Motif de non accessibilité aux services de santé

SCOLARISATION



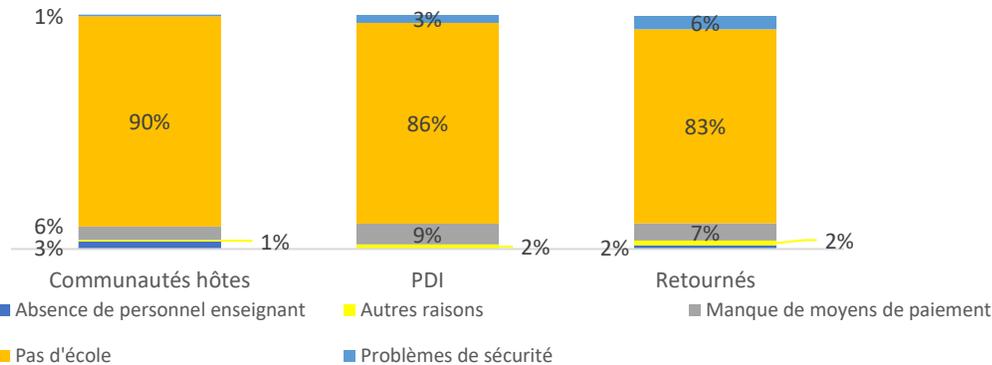
Graphique 32 : Fréquentation de l'école

Pour les 3 catégories des populations, les enfants en âge scolaire des ménages fréquentent en partie une école (il s'agit dans ces cas des ménages dans lesquels ce ne sont pas tous les enfants en âge scolaire qui fréquentent une école). Cette proportion est légèrement plus grande chez les communautés hôtes que les PDI et les retournés. En effet, pendant que 71 pour cent d'enfants en âge scolaire des ménages des communautés hôtes fréquentent en

partie une école, cette proportion est de 64 pour cent pour les ménages retournés et 63 pour cent chez les ménages des PDI.

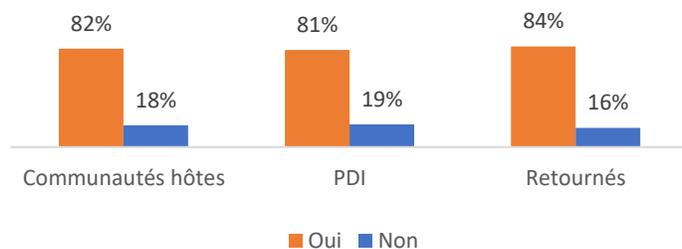
Une légère différence s'observe aussi sur les raisons de non fréquentation de l'école des enfants en âge scolaire des ménages des ces 3 catégories des populations : 90 pour cent des ménages des communautés hôtes dont les enfants ne fréquentent pas une école considèrent que principalement c'est à cause du manque d'écoles; ce pourcentage est de 86 pour cent chez les ménages des PDI et à 83 pour cent pour les retournés.

Graphique 33 : Motif de non fréquentation de l'école



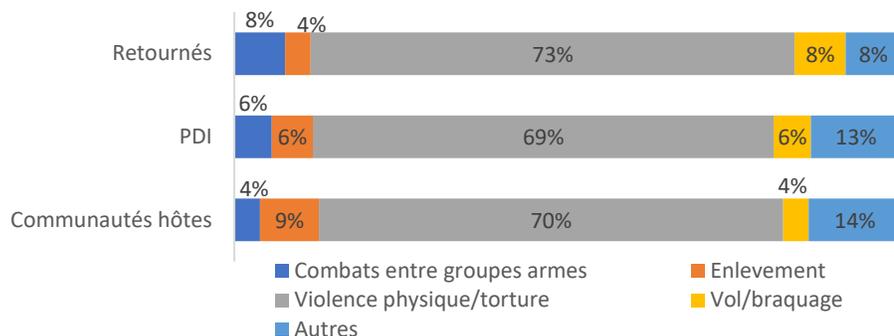
PROTECTION ET SÛRETÉ

À la question de savoir s'ils se sentent en sécurité dans leurs lieux actuels, la grande majorité des ménages a répondu positivement, et ce concernant toutes les 3 catégories de populations : 82 pour cent des ménages des communautés hôtes, 81 pour cent de ceux des PDI et 84 pour cent des retournés ont répondu positivement à cette question. Il est aussi à noter que les violences



Graphique 34 : Sentiment de sécurité dans le lieu actuel

physiques sont les principaux problèmes rencontrés par la majorité des ménages (70% des ménages des communautés hôtes, 69% des PDI et 73% des retournés).

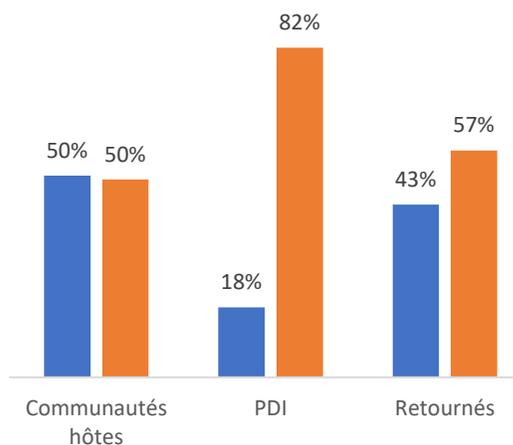


Graphique 35 : Principaux problèmes de sécurité rencontrés

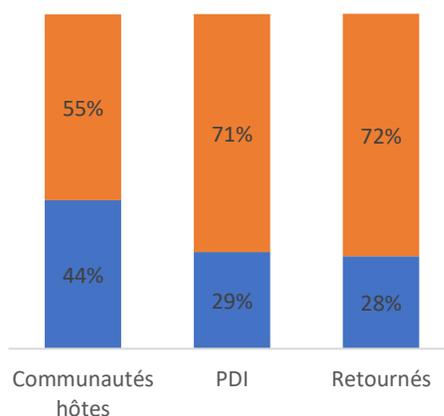
ASSISTANCE HUMANITAIRE

La grande majorité des PDI (82 %) a indiqué avoir déjà reçu une assistance, pendant que seulement 57 pour cent des retournés et 50 pour cent des communautés hôtes ont mentionné la même chose. Soixante-et-onze pour cent des PDI ayant reçu au moins une assistance ont indiqué qu'ils dépendent des assistances humanitaires pour survivre, c'est quasiment la même chose du côté des retournés : 72 pour cent d'entre eux ayant reçu au moins une assistance ont déclaré la même chose. Ce pourcentage est de 55 pour cent du côté des communautés hôtes. Ceci démontre encore une fois que les retournés ont autant besoin d'assistance que les PDI mais que les assistances sont concentrées vers les PDI.

19

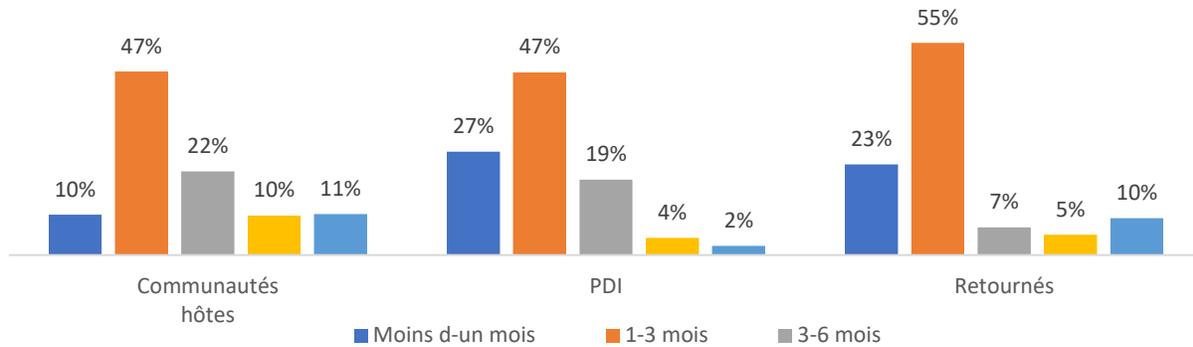


Graphique 36 : Pourcentage de ménages ayant reçu une assistance humanitaire



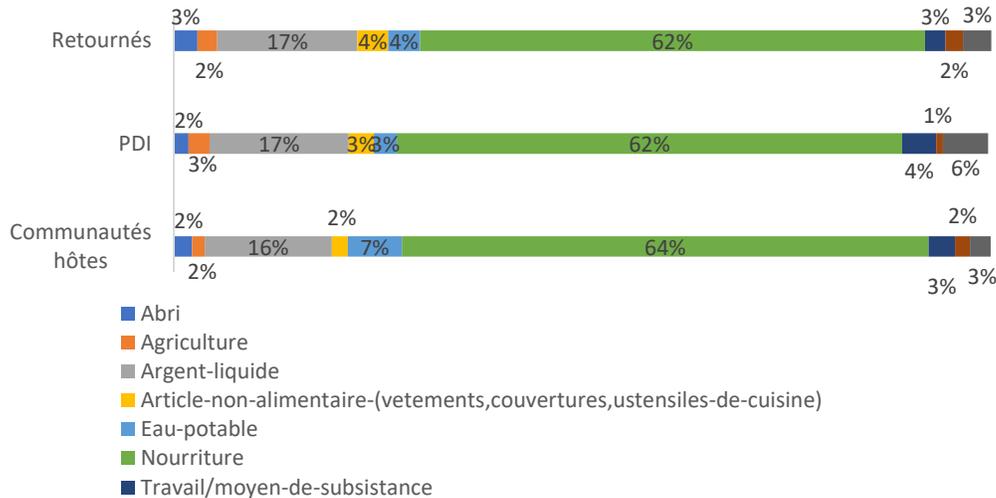
Graphique 37 : Pourcentage de ménages dépendant de l'assistance reçue

Il est à noter que la plupart des ménages ayant reçu une assistance ont indiqué l'avoir reçue récemment: 55 pour cent des retournés, 47 pour cent des communautés hôtes et le même pourcentage des PDI ont reçu une assistance entre 1 et 3 mois précédant la collecte des données.



Graphique 38 : Date de la dernière assistance reçue

BESOINS PRIORITAIRES



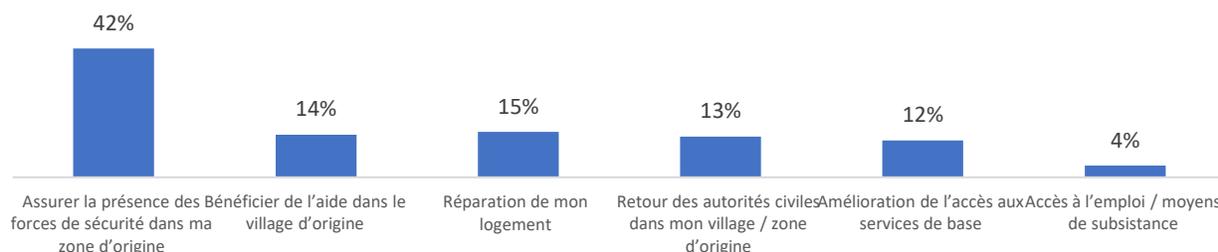
Graphique 39 : Besoins prioritaires par catégorie de population

A la question de savoir quels sont leurs 3 besoins les plus urgents, la majorité des ménages a indiqué en première position (et de loin) que ce sont des besoins en vivres et ce chez les trois catégories des populations : 62 pour cent des retournés, 64 pour cent des communautés hôtes et 62 pour cent des PDI. Ensuite ce sont des besoins en argent liquide qui ont été les plus souvent indiqués (chez 17% des retournés, 16% des communautés hôtes et 17% des PDI). Globalement les besoins rencontrés par les 3 groupes de population sont les mêmes.

INTENTIONS ET CONDITIONS DE RETOUR

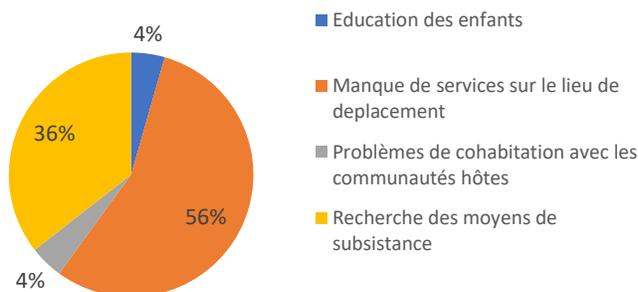
INTENTIONS DES PDI

L'immense majorité (96%) des ménages PDI qui ont été interviewés ont indiqué ne pas avoir l'intention de quitter leurs lieux actuels. La raison principale évoquée par les PDI ne souhaitant pas quitter leur lieu actuel est la peur. Cette raison a été indiquée par 91 pour cent ces PDI. Cette peur est liée à la sécurité, car la majorité des PDI (42%) ont indiqué que le facteur à mettre en œuvre dans leurs zones d'origine afin d'envisager un retour est d'assurer la présence des forces de sécurité. La réparation des logements est quant à elle un facteur qui a été évoqué par 15 pour cent des PDI afin qu'ils envisagent un retour.



Graphique 40 : Conditions nécessaires au retour des ménages PDI dans la zone d'origine

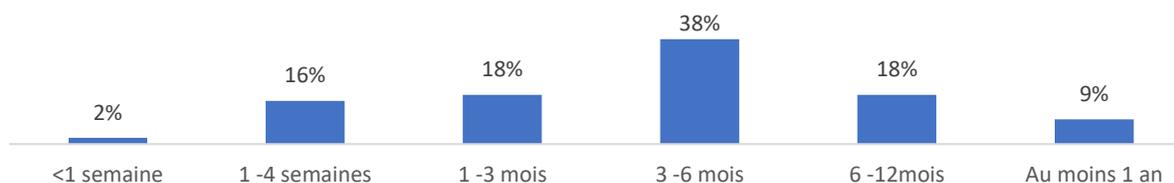
21



Graphique 41 : Motif pour lequel les ménages PDI souhaitent retourner

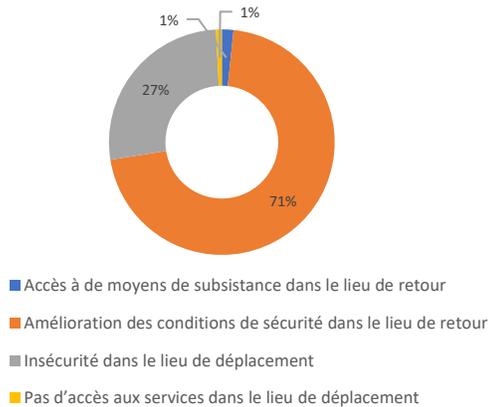
Pour les quatre pour cent des PDI qui souhaitent quitter leurs lieux actuels, la majeure partie (56%) a indiqué que c'est à cause du manque des services sur le lieu de déplacement. Une autre partie importante (36%) de ces PDI souhaitant quitter leur lieu de déplacement actuel le ferait pour rechercher des moyens de subsistance. Soixante-et-onze pour cent d'entre eux souhaiteraient retourner dans

le lieu d'origine. Le délai prévu pour un départ est pour la plupart (38%) de 3 à 6 mois. Globalement, seulement 36 pour cent souhaiteraient quitter le lieu actuel dans moins de 3 mois pendant que 64 pour cent un départ est envisagé entre 3 mois et 1 an.

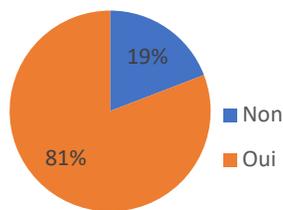


Graphique 42 : Période envisagée de retour

POPULATIONS RETOURNÉES



Graphique 43 : Raison du retour des ménages retournés dans leur lieu d'origine



Graphique 44 : Pourcentage de ménages retournés estimant pouvoir réintégrer le lieu dans lequel ils se trouvent

Soixante-et-onze pour cent des retournés sont revenus dans leurs lieux actuels grâce à l'amélioration des conditions sécuritaires. Une grande majorité (81 %) des retournés pense qu'ils peuvent se réintégrer dans les lieux actuels. Pour les 19 pour cent qui pensent le contraire, la raison majeure évoquée est le fait qu'ils ne sont pas de la communauté. En fait, les retournés revenus des pays voisins, où ils vivaient depuis plusieurs années, ne sont pas nécessairement rentrés dans leurs lieux d'origine. Ces personnes peuvent être sujettes à des déplacements fréquents.



Graphique 45 : Motif de non-réintégration

CONCLUSION

Les données collectées dans le cadre cette enquête ressortent que les personnes déplacées internes n'ont pas l'intention de retourner dans leurs lieux d'origine. La peur est la raison principale qui a été évoquée par ces personnes. C'est ainsi que la majorité des PDI qui ne souhaitent pas rentrer chez eux a indiqué qu'il faudrait la présence des forces de sécurité dans leurs lieux d'origine pour qu'ils envisagent un retour. Toutefois, plusieurs autres facteurs renforcent cette intention des PDI de ne pas rentrer chez eux.

Beaucoup d'entre eux sont déplacés depuis plusieurs années et ont effectué un seul mouvement. Cela diminue la probabilité que ces personnes veulent rentrer chez eux dans un futur proche d'autant plus que même si leurs lieux d'origine ne sont pas éloignés de leurs lieux d'accueil actuels, quasiment tous ne les visitent pas. Additionnement, comme pour les retournés, les PDI vivent en famille dans leurs lieux d'accueil actuels, un autre facteur qui réduit encore plus cette probabilité de retourner vers les lieux d'origine.

Il est à noter qu'il y a une portion assez importante des retournés (35%) qui ne considèrent pas leurs lieux actuels comme leurs origines. Cela pourrait être dû principalement au retour des tchadiens revenus du Nigeria et Niger, qui y vivaient depuis des générations, et qui n'ont pas de liens familiaux dans leurs lieux d'accueil. Ce type des retournés peut être sujets à des déplacements fréquents. Cela se confirme par le fait que la majorité des retournés qui ne pensent pas pouvoir se réintégrer dans leurs lieux actuels ont indiqué comme raison la non appartenance aux communautés dans lesquelles ils vivent.

23

Même si les déplacements ont eu un impact important sur les statuts professionnels des principaux soutiens des ménages (le taux de personnes sans emploi ayant augmenté de manière très significative chez les PDI et les retournés), les besoins sectoriels des PDI et des retournés sont les mêmes que ceux des communautés hôtes. Ces dernières vivent dans des bonnes relations avec les populations déplacées et leur ont apporté des assistances diverses, cela aggravant aussi leurs situations de vie. Malgré cela, il est à souligner que les assistances humanitaires sont concentrées sur les PDI.

Les intentions de retour, et tous les facteurs qui ont des conséquences directes ou indirectes sur elles, sont dynamiques. Elles peuvent évoluer selon le changement de plusieurs éléments comme la situation sécuritaire ou la mise en œuvre des différents projets dans la province. Ainsi, effectuer ce type d'enquête à des fréquences régulières est important dans la province du Lac afin de fournir aux différents acteurs une vue à jour sur les intentions des personnes déplacées.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée, ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)"

Organisation Internationale pour les Migrations

Quartier Klemat, Rue 3044, BP 6450

N'Djamena

Tchad

Tel. : +23522525362

E-mail : dtmtchad@iom.int ou mwanzanzenza@iom.int

Site internet : <https://displacement.iom.int/chad>



Royaume des Pays-Bas